



ARTS CONTACTS

FORMATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES  
&  
AUDIOVISUELLES

2 0 1 7

ARTS CONTACTS  
22 rue Léon Jost 75017 PARIS  
Tél.: 01.47.66.95.80 - Mobile : 06.22.37.79.98  
artscontacts.fa@gmail.com  
www.artscontacts.com  
SIRET : 327 256 657 00062 RCS PARIS B  
Code NAF : 8559A  
Déclaration d'existence Préfecture de Paris 11750744175  
N° Intracom FR 03 327 256 657



ARTS CONTACTS

ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ DATADOCK

*Arts Contacts est un des organismes de formation professionnelle les plus anciens et figure parmi les plus expérimentés dans le domaine de l'audiovisuel.*

**Arts Contacts a été fondé en 1978 par Michel Cortet, Jean-Jacques Fadda et Pierre Kuperberg, consultants audiovisuels et experts comptables.**

**Nous organisons des stages de courte durée s'adressant en priorité aux professionnels et acteurs du secteur de l'Audiovisuel et de la Cinématographie. Les formations permettent aussi bien d'approfondir des acquis théoriques que de remettre à jour des connaissances dans les domaines de l'Audiovisuel : Télévision, Multimédia, Internet...**

**Nous réunissons une équipe d'animateurs spécialisés composée: d'avocats, d'experts comptables, de responsables de services auprès d'établissements bancaires et financiers opérant dans différents secteurs du cinéma et de la télévision.**

**Nos animateurs vous apporteront leurs expériences de situations spécifiques et une interprétation pertinente des textes en vigueur.**

**Arts Contacts réalise aussi des stages intra-entreprises, sur mesure, selon vos besoins.**

---

## NOS FORMATIONS

---

Le Producteur **4**  
et le Financement  
de la Production

L'Amortissement Comptable  
et Fiscal du Coût du Film,  
Analyse Financière du Bilan  
Audiovisuel **8**

L'Edition Musicale: **12**  
des Auteurs & des Artistes  
Interprètes aux Editeurs

L'industrie de l'animation **16**  
Financement et opportunités

Les Droits d'Auteur **6**

Le Crédit d'Impôt Audiovisuel  
National et International **10**

La Convention Collective de la  
Production Cinématographique  
Application et Point d'Etape **14**

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

Informations Pratiques **18**

Bulletin d'inscription **20**

Financement de votre stage **19**



ARTS CONTACTS

# Le Producteur et le Financement de la Production

4 jours / 32 heures

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de maîtriser les mécanismes juridiques, financiers, fiscaux et sociaux de l'Audiovisuel.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel ayant à intervenir dans une production (banquiers, producteurs, créateurs d'entreprise, responsables de sociétés de production, directeurs financiers, administrateurs comptables)

## PRÉ-REQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- 4 jours / 32 heures  
De 9h à 13h et de 14h à 18h  
Effectif prévu : 5 à 7 personnes

## LIEU DE LA FORMATION

- Paris 1er arrondissement  
ou  
Paris 17ème arrondissement

## CONTENU DE LA FORMATION

- **JOUR 1**  
**Comprendre les droits d'auteurs - 6 heures**
  - Les droits d'auteurs  
**Connaître les possibilités de financement - 2 heures**
  - Les SOFICA  
**JOUR 2 et 3**  
**Connaître, comprendre et analyser les mécanismes de la Production 16 heures**
  - Le Régime juridique, fiscal et social de la société de Production
  - Le CNC (le Centre National du Cinéma et de l'image animée)
  - La Coproduction et la participation
  - La Distribution
  - La Comptabilité du film
  - L'intervention des organismes bancaires spécialisé dans le financement de la production cinématographique
  - Les Aides Européennes
  - La Négociation et le montage financier
  - Stratégie  
**JOUR 4**  
**Connaître les risques de la Production - 4 heures**
  - Les Assurances, la garantie de bonne fin  
**Comprendre le marché de la Vidéo - 4 heures**
  - Généralités sur le marché de la Vidéo
  - Acquisition Vidéo
  - Remontées financières liées à l'exploitation vidéo

## PROFIL DES FORMATEURS

-

### **Yann BROLLI**

*Producteur chez Magnolia Films*

### **Jean-Jacques FADDA**

*Consultant audiovisuel*

### **Jean-Claude BEINEIX**

*PDG Continental Média Assurances*

### **Alexandra JOUCLARD**

*Avocat à la cour*

### **Hugues De CHASTELLUX**

*Dirigeant de Lucy Finance*

### **Jorge GOMES PAREIN**

*Responsable SI et MOA - Business*

*IT Manager*

*France Télévision Distribution*

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

Animations et exposés par des spécialistes et professionnels de l'Audiovisuel  
Documentation actualisée et ouvrages spécialisés  
Supports opérationnels  
Présentation d'exemples pratiques  
Études et cas pratique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

-

Évaluation des acquis en cours et en fin de formation  
Questionnaires à choix multiples

## MOYENS TECHNIQUES

-

- Locaux spécialement aménagés pour les formations
- Accès PMR
- Remise d'un support de cours en début de formation
- Accès Wifi



## Les Droits d'Auteur

3 jours / 24 heures

Homologation délivrée par le comité scientifique placé auprès de la CNCC n° 14F0126

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable d'appréhender les droits des auteurs et des titulaires de droits voisins afin d'améliorer la qualité des contrats et éviter les nombreux litiges en la matière.

### PUBLIC CONCERNÉ

Très large public  
S'adresse à toute personne susceptible de gérer les droits et d'engager des interprètes et notamment : Producteurs, éditeurs et bien entendu: assistants, auteurs, artistes interprètes et agents artistique

### PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

3 jours / 24 heures  
De 9h à 13h et de 14h à 18h  
Effectif prévu : 5 à 7 personnes

### LIEU DE LA FORMATION

Paris 1er arrondissement  
ou  
Paris 17ème arrondissement

### CONTENU DE LA FORMATION

#### JOUR 1

##### **Comprendre la qualité d'auteur et la protection de l'œuvre - 4 heures**

Analyse des textes de loi  
La qualité d'auteur et la création (définition, œuvre)  
Les œuvres protégées par le droit d'auteur (conditions de la protection collective...)  
La pratique : quels sont les réflexes à avoir lorsqu'un producteur souhaite développer un projet de production (protection du projet...)

##### **Connaître le contrat d'auteur - 2 heures**

Définition légale  
Pratique : étude de cas (commande et étapes de l'écriture, cession des droits, droits réservés à l'auteur)  
Résumé des droits et obligations de l'auteur et du producteur

##### **Comprendre le concept de contrefaçon - 2 heures**

Définition légale  
Cas pratiques : étude de cas de contrefaçons  
Comment la gérer en qualité de demandeur ou de défenseur à l'action : réparations enjeux

#### JOUR 2

##### **Connaître le droit d'auteur international - 4 heures**

Introduction sur les conventions et accords bilatéraux  
Protection des œuvres françaises à l'étranger/Protection des œuvres étrangères en France  
Pratique : quelques cas, comment computer les délais de protection des œuvres étrangères

##### **Comprendre le concept d'artistes interprète et de compositeur - 2 heures**

Définitions légales  
Comment engager un artiste-interprète pour une œuvre audiovisuelle  
Organisation de la production musicale d'une bande sonore  
Édition musicale (SACEM)

##### **Analyser la production d'une œuvre multimédia et d'un vidéogramme - 2 heures**

Définitions légales  
Cas pratique : droits en jeu, économie de l'édition vidéographique,...

## PROFIL DU FORMATEUR

-

**Alexandra JOUCLARD**

*Avocat à la cour*

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

Répondre à la demande des participants quant à leur domaine d'intervention spécifique

La loi expliquée est toujours suivie de cas pratique et d'études de contrats

Expliquer les bons réflexes à avoir pour chaque projet de production, d'édition, d'exploitation par rapport aux auteurs, aux artistes, aux ayants-droits, du développement jusqu'à la commercialisation d'une œuvre.

Des ajouts seront apportés selon les participants

Études et cas pratique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

-

Évaluation des acquis en cours et en fin de formation

Questionnaires à choix multiples

## MOYENS TECHNIQUES

-

- Locaux spécialement aménagés pour les formations
- Accès PMR
- Remise d'un support de cours en début de formation
- Accès Wifi



# L'Amortissement Comptable et Fiscal du Coût du Film & des Droits Audiovisuels

## Analyse Financière du Bilan Audiovisuel

2 jours / 16 heures

Homologation délivrée par le comité scientifique placé auprès de la CNCC n° 16F0031

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

-

Être capable d'analyser l'environnement économique et les formes de sociétés de production.

Être capable d'élaborer des amortissements incorporels suivant les procédures comptables, fiscales spécifiques au secteur audiovisuel.

Être capable de présenter l'économie des comptes annuels élaborés suivant les procédures comptables, fiscales spécifiques au secteur audiovisuel.

### PUBLIC CONCERNÉ

-

Tout professionnel ayant à gérer une production (Experts Comptables, Commissaires aux comptes, Banquiers, Organismes financiers, Créateurs d'entreprise, Responsables de société de production, Directeurs financiers, Administrateurs comptables...)

### PRÉ-REQUIS

-

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

-

2 jours / 16 heures

De 9h à 13h et de 14h à 18h

Effectif prévu : 5 à 7 personnes

### LIEU DE LA FORMATION

-

Paris 1er arrondissement

ou

Paris 17ème arrondissement

### CONTENU DE LA FORMATION

-

#### JOUR 1

##### Comprendre la comptabilisation du coût du film et des recettes - 6 heures

Comptabilisation des différents types de contrats, aides CNC, coproduction, distribution, sofica

L'intégration du film en comptabilité générale

Problèmes spécifiques des charges financières et assurances

Avis de conformité n°41, relative au plan comptable des

industries vidéo, communication, études des comptes spécifiques

##### Comprendre l'amortissement économique - 1 heure

Les amortissements dérogatoires, Normes U.S. comparaison avec le système français, la présentation économique du bilan et du compte de résultat d'une société de production

##### Comprendre l'amortissement fiscal et analyser la doctrine fiscale

1 heure

Étude du texte de 1952

Instruction du 06/08/1987

Instruction du 02/03/1993

Instruction du 02/05/1997

#### JOUR 2

##### Analyser les différents secteurs - 2 heures

Exemples pratiques de calculs d'amortissement comprenant l'ensemble des cas : Producteurs, Distributeurs, Négociants, Cinéma, Télévision, Vidéo

##### Connaître les principaux cas de redressements fiscaux - 1 heure

Producteurs — Distributeurs — Négoces

##### Connaître les documents à établir - 1 heure

Bilan, compte de résultat, annexe, bilan économique

##### Analyser un cas pratique cinéma et audiovisuel - 1 heure

Présentation d'un cas pratique Cinéma et Audiovisuel

##### Analyser un bilan et un compte de résultat - 1 heure

Charges/ Passifs—Actif/Passif



### **Analyser la rentabilité - 1 heure**

Immobilisations incorporelles, Analyses financières

### **Appliquer la gestion à l'avenir - 1 heure**

L'analyse des flux, tableau de financement, business plan

## **PROFIL DU FORMATEUR**

-

**Jean-Jacques FADDA**

*Consultant audiovisuel*

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

-

Animations et exposés par  
le formateur, spécialiste de  
l'Audiovisuel  
Documentation et ouvrages  
spécialisés  
Supports opérationnels  
Études et cas pratique

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

-

Évaluation des acquis en cours et  
en fin de formation  
Questionnaires à choix multiples

## **MOYENS TECHNIQUES**

-

- Locaux spécialement  
aménagés pour les formations
- Accès PMR
- Remise d'un support de cours  
en début de formation
- Accès Wifi



# Le Crédit d'Impôt Audiovisuel National & International

1 jour / 8 heures

Homologation délivrée par le comité scientifique auprès de la CNCC n° 13F0088

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de comprendre et d'analyser la loi afin d'optimiser le budget de financement du film.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel de l'audiovisuel (Experts Comptables, Commissaires aux comptes, Directeurs financiers, Directeurs de production, Administrateurs de production, Contrôleurs de gestion...)

## PRÉ-REQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

- 1 jour / 8 heures  
De 9h à 13h et de 14h à 18h  
Effectif prévu : 5 à 7 personnes

## LIEU DE LA FORMATION

- Paris 1er arrondissement  
ou  
Paris 17ème arrondissement

## CONTENU DE LA FORMATION

### - **Comprendre les textes de loi de la Loi Finance 2006 - 4 heures**

TEXTE DE LOI - LOI DE FINANCES 2006

Réglementation et organisation comptable de production

Règles comptables et fiscales du financement de l'œuvre

Conditions de réalisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles - CNC

Dépenses éligibles au crédit d'Impôt

Demande d'agrément auprès du Centre National de la Cinématographie

Agrément des investissements

Agrément de production

Certification par le Commissaire aux Comptes

Calcul du crédit d'Impôt

Imputation du crédit d'impôt ou Restitution

Le Crédit d'Impôt International

### - **Analyser les dispositions de la loi - 2 heures**

Décret 2013-1138 du 9 décembre pris pour l'application de l'article 220

quaterdecies du code général des impôts relatif au crédit d'impôt

Le crédit d'impôt pour dépenses de production exécutive d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles

Le crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles

### - **Analyser le décret 2015-307 - 2 heures**

Décret 2015-307 du 17 mars 2015

Le crédit d'impôt cinéma, une mesure en deux temps. Le taux de 30% est entré en vigueur

## **PROFIL DU FORMATEUR**

-

**Jean-Jacques FADDA**

*Consultant audiovisuel*

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

-

Animations et exposés par le formateur, spécialiste de l'Audiovisuel  
Documentation et ouvrages spécialisés  
Supports opérationnels  
Études et cas pratique

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

-

Évaluation des acquis en cours et en fin de formation  
Questionnaires à choix multiples

## **MOYENS TECHNIQUES**

-

- Locaux spécialement aménagés pour les formations
- Accès PMR
- Remise d'un support de cours en début de formation
- Accès Wifi



# L'Édition Musicale : des Auteurs et des Artistes Interprètes aux Éditeurs

1 jour / 8 heures

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de comprendre et d'analyser l'activité de l'édition musicale des auteurs et interprètes aux éditeurs.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel du domaine musical et de l'audiovisuel (Commissaires aux comptes, Directeurs financiers, Directeurs de production, Administrateurs de production, Contrôleurs de gestion...)

## PRÉ-REQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- 1 jour / 8 heures  
De 9h à 13h et de 14h à 18h  
Effectif prévu : 5 à 7 personnes

## LIEU DE LA FORMATION

- Paris 1er arrondissement  
ou  
Paris 17ème arrondissement

## CONTENU DE LA FORMATION

### - Comprendre la création et l'interprétation de l'œuvre - 3 heures

A - L'auteur compositeur et son œuvre

Définition de l'œuvre

Les droits de l'auteur - L'environnement de l'auteur (gestion collective et individuelle des droits)

B - L'artiste-interprète et l'interprétation de l'œuvre

Les droits voisins de l'artiste-interprète

Le statut de l'artiste-interprète

### - Comprendre la vie d'une œuvre - 3 heures

A - L'édition musicale

Le rôle de l'éditeur musical

Le contrat de cession et d'édition musicale

Le contrat de préférence

La coopération entre éditeurs : la co-édition, la sous-édition, la gestion éditoriale

B - La production phonographique

Le contrat d'artiste-interprète

Le contrat de licence

Le contrat de distribution

C - La production audiovisuelle

Les bandes originales de films

La captation audiovisuelle d'un spectacle

D - Les tournées et concerts

Le contrat avec l'entrepreneur de spectacles

Le contrat avec le producteur de spectacles

Le contrat avec le "tourneur"

E - La musique en ligne

Les contrats conclus par le producteur phonographique : le contrat d'enregistrement avec l'artiste-interprète et le contrat de licence

Les contrats conclus avec les exploitants de sites Web :

(I) Les distributeurs de musique en ligne

(II) Les webradios

(III) Les utilisations accessoires

### - Analyser des modèles de contrats - 2 heures

Présentation de différents modèles de contrats

## PROFIL DU FORMATEUR

-

**Alexandra JOUCLARD**

*Avocat à la cour*

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

Animations et exposés par  
le formateur, spécialiste de  
l'audiovisuel

Documentation et des ouvrages  
spécialisés

Supports opérationnels

Études et cas pratique

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

-

Feuille d'évaluation remise en fin  
de stage.

Questionnaires à choix multiples

## MOYENS TECHNIQUES

-

• Locaux spécialement  
aménagés pour les formations

• Accès PMR

• Remise d'un support de cours  
en début de formation

• Accès Wifi



# La Convention Collective de la Production Cinématographique - Application et Point d'Etape

2 jours / 16 heures

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de comprendre, d'appréhender et de mettre en pratique les dispositions de la nouvelle convention collective.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur de production  
Administrateurs de production

## PRÉ-REQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

- 2 jours / 16 heures  
De 9h à 13h et de 14h à 18h  
Effectif prévu : 5 à 7 personnes

## LIEU DE LA FORMATION

- Paris 1er arrondissement  
ou  
Paris 17ème arrondissement

## CONTENU DE LA FORMATION

- **JOUR 1**  
**Comprendre la négociation**  
Historique, contexte social et enjeux politiques de la négociation  
  
**Analyser le champs d'application de la convention**  
Les différentes catégories de films (fictions, documentaires) et de budgets (-1M. -3M et au-delà)  
Les courts-métrages  
Les films publicitaires  
La clause miroir  
Les salariés visés et ceux qui ne le sont pas encore  
  
**Analyser le texte de la convention**  
Présentation du texte et de son articulation  
  
**Comprendre les innovations de ce texte**  
Un rappel du droit  
L'instauration de nouvelles fonctions  
Différentes grilles de salaires selon les phases de production  
L'introduction de la notion « d'heures d'équivalence »  
Un statut pour le réalisateur  
Une annexe dérogatoire  
  
**Comprendre les conséquences du texte sur l'organisation du travail et d'un tournage**  
Penser le plan de travail autrement  
Les gestions individuelles et collectives du temps de travail  
La durée maximale de travail – seuils français et européens  
Rappel de certains principes du code du travail qui prévalent sur la convention  
  
**Analyser des articles spécifiques**  
Le décompte administratif  
Les majorations et heures supplémentaires  
Les heures anticipées  
Le repos compensateur  
La journée continue  
Rémunération des déplacements  
Le travail le sixième jour – à Paris et en région  
Jours fériés et journée de solidarité  
  
**Comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre**  
Annexe III – Régime dérogatoire : Fonctionnement et mise en œuvre  
  
**Analyser le titre 3 – Salariés de l'équipe artistique**  
Les champs d'application  
Les artistes interprètes  
Cadre général

Le tarif minimum – articulation du cachet  
La prise en compte de toutes les heures travaillées et le principe de modulation  
Heures supplémentaires et majorations  
Prise en compte des phases de préparation et de post-synchronisation  
Les artistes interprètes employés sur un court métrage  
Les acteurs de complément  
Un nouveau tarif  
De nouvelles majorations  
Examen des indemnités possibles  
Les acteurs de complément sur le court-métrage  
Sous-titre 3 : Les cascadeurs

#### **Analyser le commentaire de Décision du Conseil d'État annulant l'arrêté d'extension du 1er juillet 2013**

Le titre IV – les salariés liés à l'activité permanente des entreprises de production  
Les techniciens employés sur les films publicitaires  
Les régisseurs de cascade  
L'instauration de la commission d'interprétation et de conciliation

#### **JOUR 2**

**Analyser l'extension sur la sécurité, partant de l'article 8, du Titre II**  
Le CCHSCT et documents mentionnés dans la convention.

#### **Analyser les documents obligatoires**

DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)  
La déclaration de chantier  
Les dossiers à conserver durant la production  
Le CCHSCT (rôle et fonctionnement)  
Les attitudes de sécurité durant le travail

#### **Évaluer ses connaissances à travers un atelier personnalisé**

Le plan de travail comme première application de la Convention Collective de la Production Cinématographique.  
Utilisation de la Convention à l'organisation d'un tournage  
Établissement de feuilles d'heures et décompte des heures  
Adaptation du rythme de travail

### **PROFIL DU FORMATEUR**

-

**Frédéric Sauvagnac**

*Directeur de Production*

### **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

-

Animations par le formateur, spécialiste du Cinéma  
Documentation et ouvrages spécialisés  
Supports opérationnels  
Études et cas pratique  
Questionnaire sur la convention

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

-

Évaluation des acquis en cours et en fin de formation  
Études et cas pratique  
Questionnaires à choix multiples sur la convention  
Séance de questions-réponses

### **MOYENS TECHNIQUES**

-

- Locaux spécialement aménagés pour les formations
- Accès PMR
- Remise d'un support de cours en début de formation
- Accès Wifi



# L'industrie de l'animation

## Financement et opportunités

3 jours / 24 heures

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de comprendre les mécanismes de financement du secteur ou l'industrie de l'animation.
- Être capable d'appréhender les opportunités de développement dans un domaine en forte évolution en France, en Europe et dans le monde.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de Production
- Directeurs financier
- Contrôleurs de gestion
- Chefs comptable

### PRÉ-REQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, toutefois il est procédé à un entretien préalable avec le stagiaire à l'inscription afin de déterminer ses besoins précis de formation.

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

- 3 jours / 24 heures
- De 9h à 13h et de 14h à 18h
- Effectif prévu : 5 à 7 personnes

### LIEU DE LA FORMATION

- Paris 1er arrondissement
- ou
- Paris 17ème arrondissement

### CONTENU DE LA FORMATION

#### JOUR 1

##### Comprendre le panorama du paysage audiovisuel français

- Une vue globale du secteur et de l'audiovisuel destinée aux jeunes
- Evolution des habitudes de consommation des médias par les 2-14 ans

##### Analyser le marché en France

- Les fabricants et les vendeurs : quelques statistiques, quelques chiffres
- Les tendances récentes et actuelles dans l'industrie française l'animation
- Un aperçu des principaux acteurs - Production, Distribution (TV & En Salle)
- Les écoles françaises - les meilleurs du monde !

##### Évaluer la meilleure exposition

- Les principales plateformes jeunesse : TNT, câble et satellite, DVD & VOD
- Diffusion de l'animation sur toutes les plateformes
- La production de l'animation et les dernières nouveautés
- L'évolution du marché de la jeunesse et la segmentation de l'audience

##### Appliquer les acquis sur le marché français

- Le coût de l'animation française et son financement
- Les obligations des plateformes françaises et le rôle du CSA
- Quotas et dispositions des diffuseurs français

#### JOUR 2

##### Comprendre comment accéder au marché

- Les festivals et salons les plus importants dans le calendrier de l'animation
- Conseils pratiques : Comment aborder les partenaires français, européens et internationaux

##### Analyser les opportunités en Europe

- Les partenaires clés de la coproduction - Traités et traditions Ex : l'Italie, l'Allemagne
- Crédits d'impôt, rabais et fonds disponibles dans les territoires clés de co-production

##### Comprendre le fonctionnement des fonds européens

- Financements Européens accessibles aux producteurs français Ex : Eurimages et MEDIA
- MEDA 'Creative Europe' : Obligations de financement et aperçu
- Mécanismes des fonds de développement : Slate, TV, Distribution - Appels à projets
- Eligibilité des producteurs, les formulaires et le fonctionnement de l'assistance Media desk



### Évaluer les opportunités à l'internationale

- Crédits d'impôt, rabais fiscaux où et comment les obtenir
- Les principaux partenaires internationaux – les traditionnels & les nouveaux
- Des études de cas et des exemples de types de deal pratiqué

### JOUR 3

#### Comprendre le marché français

##### LA FRANCE, LA THÉORIE :

- Un aperçu général du rôle du CNC
- Possibilités de financement avec le CNC pour les producteurs français et internationaux
- Statistiques et faits : crédits d'impôt nationaux français, co-productions et développement
- Financement régional et aides à la disposition des producteurs français
- Les SOFICA & capital privé
- Les fonds et rabais français offerts aux producteurs internationaux ex : TRIP

#### Appliquer les acquis

##### LA FRANCE, LA PRATIQUE :

- Comment obtenir du financement de la part du CNC : l'admissibilité et les modalités d'élaboration des dossiers
- Le test culturel et comment fonctionne-t-il ?
- La différence entre financement automatique et non-automatique
- COSIP et mode de fonctionnement
- Feedback des producteurs
- Des études de cas en termes de production et de développement avec le CNC

### PROFIL DU FORMATEUR

-

#### Justine BANNISTER

*Présidente de Just B Creative  
Facilitation*

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

#### LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE SERONT FOURNIS PAR JUSTB

La presse spécialisée en France  
et à l'international

Infos pratiques & Contacts

- Organisations de l'Export  
International ex : TV France  
International

Foires & Festivals - Le calendrier  
international

Les forums du financement et les  
appels à projets

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

-

Évaluation des acquis en cours et  
en fin de formation

Questionnaires à choix multiples

Séance de questions-réponses

### MOYENS TECHNIQUES

-

• Locaux spécialement  
aménagés pour les formations

• Accès PMR

• Remise d'un support de cours  
en début de formation

• Accès Wifi



ARTS CONTACTS

---

# INFORMATIONS PRATIQUES

---

## **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS**

Rendez-nous visite sur : [artscontacts.com](http://artscontacts.com)  
Téléphonez-nous au : 06.22.37.79.98 ou au 01.47.66.95.80  
ou envoyez-nous un mail : [artscontacts.fa@gmail.com](mailto:artscontacts.fa@gmail.com)

## **S'INSCRIRE?**

Renvoyez-nous le bulletin d'inscription (page 20) ou rendez-vous sur notre site et remplissez le formulaire d'inscription dans la section "Inscrivez-vous".

## **OBTENIR LE FINANCEMENT DE VOTRE STAGE?**

Voir page 19.  
Nos stages peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge totale ou partielle par l'AFDAS, la FAFIEC ou l'AGEFOS.

Votre demande de financement est à faire parvenir à l'AFDAS au plus tard 4 semaines avant le début du stage.

## **LIEU DES COURS**

Les cours sont généralement dispensés à Paris dans le 1er et le 17ème arrondissement, de 9 heures à 18 heures.

## **DÉSISTEMENT**

En cas d'abandon, de désistement moins de dix jours avant le début du stage, le montant des frais correspondant à la formation reste exigible.

## **ANNULATION**

ARTS CONTACTS se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage dans le cas où l'effectif ne serait pas atteint.



# COMMENT VOUS FINANCER ?

## POUR LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE

### Faire une demande de prise en charge à l'AFDAS.

#### Pièces à joindre :

- Justification de 2 ans d'ancienneté dans leur profession
- Justification de 130 jours de travail sur les deux dernières années précédant la demande de formation
- Programme détaillé du stage
- Devis du stage
- Lettre de motivation
- CV
- Attestation de paiement congés spectacles

### PÔLE EMPLOI - AGENCE SPECTACLE PARIS

50 rue de Malte 75011 Paris  
01 53 36 28 28 - 01 53 36 28 21 - 3949

## POUR LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE DE VOTRE REGION

### AFDAS ILE-DE-FRANCE ET CENTRE - SIEGE SOCIALE

66, rue Stendhal - CS 32016 - 75990 Paris CEDEX 20  
Tél. 01 44 78 38 45  
afdas.paris@afdas.com

### RHÔNE-ALPES/BOURGOGNE/ AUVERGNE/FRANCHE COMTE

#### AFDAS

Espace Confluence - 3, cour Charlemagne - CS  
60038 -  
69286 LYON CEDEX 02  
Tél. 04 72 00 23 00  
afdas.lyon@afdas.com

### AFDAS SUD EST

### PACA/LANGUEDOC-ROUSSILLON, CORSE

40, bd de Dunkerque - BP 71663  
13566 Marseille CEDEX 02  
Tél. 04.91.99.41.98  
afdas.marseille@afdas.com

### PÔLE EMPLOI de votre domicile

## POUR LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Les dirigeants d'entreprise bénéficient d'un crédit d'impôt en fonction du nombre d'heures de formations suivies.

## POUR LES SALARIES PERMANENTS DU SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL (CDD et CDI)

Demande de prise en charge par l'entreprise auprès de l'organisme collecteur AFDAS accompagné du programme détaillé et du devis.

## POUR LES SALARIES PERMANENTS DES AUTRES SECTEURS

L'entreprise dans laquelle vous êtes salarié doit contacter l'AGEFOS ou l'organisme auquel est versé la cotisation de formation professionnelle continue.

#### Pièce à joindre :

- Programme détaillé du stage
- Devis du stage

### AGEFOS PME

11 rue Hélène  
75017 Paris  
Tél.: 01.40.08.16.00



ARTS CONTACTS

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## À RETOURNER À ARTS CONTACTS

22, rue Léon Jost - 75017 PARIS

Vous retrouverez aussi un formulaire d'inscription à remplir directement sur notre site internet:  
artscontacts.com

		Euros H.T.	Cochez
Le producteur et le financement de la production (4 jours)	22, 23, 28 et 29 novembre 2017	2720,00	<input type="checkbox"/>
Les droits d'auteur (3 jours)	6, 7 et 8 décembre 2017	2040,00	<input type="checkbox"/>
L'amortissement comptable et fiscal du coût du film & des droits audiovisuels - Analyse financière du bilan (2 jours)	13 et 14 décembre 2017	1360,00	<input type="checkbox"/>
Le crédit d'impôt audiovisuel national & international (1 jour)	7 novembre 2017	680,00€	<input type="checkbox"/>
L'édition musicale (1 jour)	à déterminer	680,00	<input type="checkbox"/>
La convention collective de la production cinématographique (2 jours)	6 et 7 décembre 2017	1360,00	<input type="checkbox"/>
L'industrie de l'animation Financement et opportunités (3 jours)	à déterminer	2040,00	<input type="checkbox"/>

## INFORMATIONS

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## FINANCEMENT

Prise en charge par l'AFDAS : \_\_\_\_\_

Prise en charge par un autre programme : \_\_\_\_\_

Prise en charge directe : \_\_\_\_\_

## RÈGLEMENT

Total du chèque en T.T.C. : \_\_\_\_\_

\* En cas d'abandon, de désistement moins de trois jours avant le début du stage, le montant des frais correspondant à la formation reste exigible.  
• ARTS CONTACTS se réserve la possibilité pour des raisons pédagogiques d'annuler un stage avant le début de celui-ci. Dans ce cas, la totalité du montant du stage sera remboursée.



ARTS CONTACTS

---

# NOS RÉFÉRENCES

---

## LES BANQUES

---



## LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

---



## LES EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

